

une nouvelle organisation de la circulation sera testée à la gare

Aux heures de pointe, les avenues Louis-Ruchonnet et William-Fraisse sont engorgées par l'affluence de véhicules en direction de la gare. Pour améliorer la situation actuelle, un essai sera mené du 5 au 29 juin aux abords du giratoire Ouest de la place de la Gare. Les feux seront supprimés et le trafic ramené sur une seule voie avant l'entrée dans le giratoire. L'aménagement définitif du rond-point dépendra des relevés réalisés durant le test.

Les avenues Louis-Ruchonnet et William-Fraisse sont quotidiennement engorgées en direction de la gare CFF de Lausanne. Durant les heures de pointe, le trafic est en effet très important et les piétons traversent souvent les passages sans attendre que le feu passe au vert, freinant ainsi inutilement les bus et le trafic automobile. Les voitures roulent au pas et les bus sont bloqués avant de pouvoir atteindre la voie qui leur est réservée, en descendant l'avenue Ruchonnet et en montant l'avenue Fraisse.

Pour fluidifier le trafic et clarifier les priorités piétonnières, la direction des travaux veut simplifier le fonctionnement du giratoire Ouest de la place de la Gare. Avec l'appui des tl, deux mesures seront testées à cet effet du 5 au 29 juin 2007 :

- les feux seront supprimés pour les piétons et pour les voitures, réduisant ainsi les temps d'attente. Ainsi, comme pour tout passage pour piétons non muni de feux, les piétons seront prioritaires;
- le trafic sera rabattu sur une seule voie environ 40 mètres avant l'entrée dans le giratoire. Concrètement, cela implique de condamner la voie dévolue au trafic individuel et de rabattre tout le trafic sur les voies bus. Ce dispositif permettra aux piétons de traverser la route en toute sécurité en ne franchissant qu'une voie par sens.

Cet aménagement provisoire sera réalisé à l'aide de moyens légers (balisage de flèches rouges, pose de pots en plastique, masquage des feux). Des relevés permettront de vérifier la cohérence du dispositif, tant au niveau du confort et de la sécurité des piétons que de la progression des bus et de la fluidité de la circulation. Les résultats de ces observations permettront de conserver l'aménagement si l'essai s'avère concluant ou, au contraire, de procéder au démontage de l'installation. Les passages piétons du centre de la place de la Gare et à proximité du giratoire Est ne sont pas concernés par cet essai.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **José-Angel Gonzalez, chef de l'office de la mobilité, tél. 021 315 38 10**

Lausanne, le 1^{er} juin 2007